

LES NIDS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

LES NIDS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Association Les Nids
Association reconnue d'utilité publique
siège : 27 rue du maréchal Juin
MONT-SAINT-AIGNAN (Seine-Maritime)

N° Siret : 775.701.618.00024 / code APE 8790 A

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

*Comptes annuels
Exercice clos le
31 décembre 2010*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Les Nids, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 3.1 du chapitre "Faits marquants survenus depuis la clôture des comptes" de l'annexe, relatif à la situation financière de l'association.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis par votre association et des informations fournies dans l'annexe, notamment au regard des spécificités du plan comptable applicable aux associations du secteur sanitaire et social.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

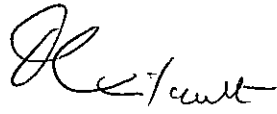
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 21 juin 2011

Le commissaire aux comptes

Mazars


Jean-Guy LECOUTEUX


Monique THIBAUT

ACTIF	31 décembre 2010			31 décembre 2009
	Brut	Amort / Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	23 628	15 628	8 001	4 435
Immobilisations corporelles				
Terrains	458 234		458 234	514 334
Constructions	24 031 406	7 096 444	16 934 962	17 895 856
Installations techniques, matériels et outillage	1 258 100	872 625	385 476	499 891
Autres immobilisations corporelles	3 896 354	2 784 087	1 112 267	1 247 501
Immobilisations corporelles en cours	119 752		119 752	138 497
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	468 854		468 854	465 259
Prêts	51 525		51 525	49 150
Autres immobilisations financières	326 309		326 309	320 618
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	30 634 162	10 768 784	19 865 378	21 135 541
COMPTES DE LIAISON				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	1 144 883	37 357	1 107 526	1 145 012
Autres créances	790 773	1 296	789 477	772 063
Valeurs mobilières de placement	2 040 767	6 336	2 034 431	11 401 338
Disponibilités	1 159 950		1 159 950	1 304 714
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 136 372	44 989	5 091 383	14 623 127
Comptes de régularisation	131 113		131 113	174 953
TOTAL ACTIF DU BILAN	35 901 647	10 813 773	25 087 874	35 933 621

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

PASSIF	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Fonds Propres		
Subventions d'investissement non renouvelables	1 396 007	1 397 408
Excédents affectés à l'investissement	4 904 663	4 914 111
Autres	1 146 661	1 146 661
Résultat de l'exercice - vie associative	74 658	70 165
Provisions réglementées	1 906 935	1 874 894
TOTAL DES FONDS PROPRES	9 428 924	9 403 239
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Réserve de trésorerie	2 085 289	2 085 289
Dépenses refusées par les financeurs	-4 181 512	-3 027 540
Réserve de compensation	4 130 386	3 981 870
Report à nouveau - gestion contrôlée	617 974	533 021
Report à nouveau - gestion libre de l'association	-484 494	-392 357
Résultat en attente d'affectation	1 118 433	2 428 821
Résultat de l'exercice - gestion contrôlée	-10 200 585	793 624
Résultat de l'exercice - gestion sous contrat sans reprise des financeurs	-192 923	-92 137
Résultat de l'exercice - gestion libre de l' association		
TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	-7 107 431	6 310 591
TOTAL DES FONDS PROPRES	2 321 493	15 713 830
COMPTES DE LIAISON		
	42	5 339
Provisions pour risques et charges	5 014 554	2 804 376
Fonds dédiés	39 217	39 217
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	5 053 771	2 843 593
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	8 693 566	8 772 666
Emprunts et dettes financières diverses	12 000	9 236
Avances et acomptes reçus		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	342 614	454 121
Dettes sur immobilisations	186 167	162 017
Dettes fiscales et sociales	6 235 888	5 928 594
Autres dettes	1 893 329	1 696 041
TOTAL DES DETTES	17 363 564	17 022 675
Comptes de régularisation	349 004	348 183
TOTAL PASSIF DU BILAN	25 087 874	35 933 621

Visa pour identification

Commissaire aux comptes

Compte de Résultat 2010

Association Les Nids

	Réalisé 2010	Réalisé 2009
60 -Achats	2 502 283.18	2 675 224.61
61 -Services extérieurs	3 597 680.66	3 622 370.16
62 -Autres Services Extérieurs	1 290 782.67	1 274 066.93
63 -Impôts et Taxes	225 684.04	211 604.57
63 -Taxes assises sur les Salaires	2 701 010.03	2 703 530.76
64 -Charges de Personnel	32 158 933.98	31 934 390.58
65 -Autres Charges de Gestion Courante	978 651.27	1 570 080.86
66 -Charges Financières	386 374.97	393 782.43
67 -Charges Exceptionnelles	347 141.00	85 729.76
68 -Dotation aux Amortissements et aux Provisions	4 331 362.01	1 855 135.01
Total Charges Brutes	48 519 903.81	46 325 915.67
70 - Produits et Remboursements Divers	181 186.83	198 102.66
77 - Produits Exceptionnels	416 025.08	231 621.15
78 - Reprise sur Amortissements et Provisions	558 702.24	359 838.40
79 - Transfert de charges	29 131.71	36 942.87
Total Recettes en Atténuation	1 185 045.86	826 505.08
TOTAL DES CHARGES NETTES	47 334 857.95	45 499 410.59
73 -Produits des Etablissements	33 072 445.98	42 717 965.48
74 -Subventions d'Exploitation	126 213.32	1 621 795.94
75 -Cotisations et Dons	971 649.46	144 763.96
76 -Produits Financiers	169 746.59	177 982.30
TOTAL DES PRODUITS	34 340 055.35	44 662 507.68
RESULTAT COMPTABLE	-12 994 802.60	-836 902.91
Reprise Résultat N-2	2 675 953.13	1 608 554.70
RESULTAT ADMINISTRATIF	-10 318 849.47	771 651.78

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le **total est de 25 087 874.09 euros**, et au compte de résultat, présenté sous forme de liste dégageant un **résultat comptable déficitaire de -12 994 802.60 euros**. Le **résultat administratif**, après la reprise de 2 675 953.13 euros des excédents affectés aux prix de journée, **dégage un déficit de -10 318 849.47 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Les notes et tableaux présentés, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes de l'association sont tenus conformément au plan comptable qui leur est imposé : la nomenclature « M22 bis » du 15 février 2010, dite instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes à but non lucratif, et conformément au décret du 22 octobre 2003 relatif à la réglementation budgétaire et comptable.

2 - PRECISIONS RELATIVES A CERTAINS COMPTES

2.1 Dotation globalisée de financement CG76

En date du 1^{er} septembre 2009, le Département de Seine Maritime a conclu avec l'Association une convention de financement sous forme de dotation globalisée. Ce nouveau mode de financement, basé sur le versement d'acompte forfaitaire mensuel, entraîne la comptabilisation des produits de tarification alloués et non de la facturation réelle, et ce pour la première fois en 2010.

Visa pour identification
MAZARS
Commissaire aux comptes

Dans le même temps, des comptes de tiers enregistrent, par prudence, au bilan, l'écart entre la facturation réelle et la dotation globalisée de financement, dans l'attente de sa régularisation à N+2, comme le stipule la convention de financement.

Au 31/12/2010, l'écart entre la facturation réelle et la dotation globalisée est de 253 573.20 €.

2.2 Situation du Logis Sainte Claire

La dévolution des biens de l'Association Le Logis Sainte Claire n'ayant toujours pas été actée, il est présenté dans ces comptes annuels, comme l'an passé, seulement les flux résultant de l'activité annuelle de l'ITEP et du SESSAD (sans reprise d'actif ni de passif).

2.3 Baisse de l'actif immobilisé

Après le constat d'une stabilisation de l'actif immobilisé en 2009, l'année 2010 enregistre une baisse de l'actif immobilisé d'environ 1.3 M€, l'Association, en manque de capacité d'autofinancement, n'ayant pu réaliser les investissements prévus.

BILAN ACTIF

1. Immobilisations

Les états financiers ont été établis en conformité avec les règlements comptables :

- n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

L'amortissement par composant des immeubles non totalement amortis n'ayant pas d'impact significatif, les méthodes d'amortissement n'ont pas été modifiées par rapport aux années antérieures.

Comme par le passé, la valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

A la clôture de l'exercice, l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles (en valeur brute) de l'association est réparti de la manière suivante :

Visa pour identification
MAZARS
Commissaire aux comptes

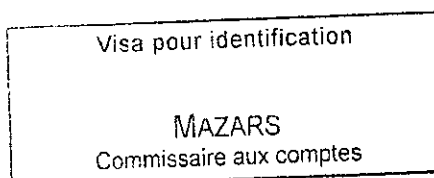
	Immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions	Agencements des Constructions	Matériels techniques et Installations	Matériels de Transport	Mobilier et Matériel de Bureau	Total
Siège	13 118	0	905 598	130 993	21 847	28 698	168 014	1 268 268
Mont Saint Aignan / Pays de Caux	996	138 961	7 578 047	1 104 602	303 240	491 032	150 135	9 767 013
Duclair	118	100 000	730 386	678 218	162 195	132 450	36 065	1 839 432
SEP	83	0	539 136	189 739	29 487	108 246	83 307	949 998
SPF	1 423	0	231 058	68 270	13 817	73 462	39 516	427 545
BSPS	118	0	0	2 071	0	35 736	13 454	51 379
DASEC	753	0	880 417	923 932	101 500	146 814	237 532	2 290 948
CEH	118	0	420 378	358 219	2 392	351 151	439 684	1 571 942
Le Havre	477	93 900	419 122	307 782	198 784	138 916	45 517	1 204 498
ASEF	118	0	251 100	49 300	1 913	0	28 828	331 259
Serquigny	953	1 976	3 112 661	77 904	109 156	134 763	30 945	3 468 359
CEF St Denis	118	0	643 590	668 427	80 729	51 469	32 185	1 476 518
CEF Doudeville	118	123 397	1 968 794	194 653	95 477	44 459	40 648	2 467 546
Alençon	118	0	0	2 587	69 949	36 982	235 400	345 036
Vie Associative	0	0	0	8 551	0	0	7 122	15 673
Accueil Immédiat	0	0	0	33 261	8 171	17 343	1 881	60 655
Logis Sainte Claire	3 934	0	0	73 110	20 980	91 805	12 435	202 265
Lieux de Vie Martincamp	0	0	438 038	11 068	9 290	10 445	967	469 808
AEP "Les Nids"	1 062	0	57 931	87 981	18 992	246 913	117 503	530 381
Lieux de Vie Saint Martin	0	0	428 466	8 960	10 180	16 455	0	464 061
Lieux de Vie Harcanville	0	0	426 535	20 524	0	16 940	558	464 557
Insertion	0	0	0	0	0	1	579	580
Autres activités	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	23 628	458 234	19 031 254	5 000 152	1 258 100	2 174 080	1 722 274	29 667 722

Les immobilisations en cours comprennent plusieurs projets de constructions non achevés au 31/12/2010 :

- Réaménagement de la maison d'enfants du Havre	73 805.55 €
- Honoraires pour projet en cours du CEF de Saint Denis Le Thiboult	23 506.11 €
- Acompte versé / mod. extr. cuisine Logis Sainte Claire	8 147.75 €
- Etude de faisabilité pour réaménagement du Logis Ste Claire	5 006.46 €
- Travaux en cours sur le site de Trigauville (DASEC)	4 800.16 €
- Transformation en cours d'un local d'Yvetot rue de la gare	3 691.61 €
- Aménagement AEP, rue Jehan Véron	794.57 €

Total des immobilisations en cours

119 752.21 €



L'amortissement des immobilisations est calculé suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie escomptée de chaque bien et en fonction de la capacité de l'autorité de tutelle à les financer.

Bâtiments	10 à 50 ans
Agencement des constructions	5 à 10 ans
Matériel d'hébergement	5 à 10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel Mobilier Outillage	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

Le tableau de variation des immobilisations se présente ainsi :

	Au 31/12/09	Augmentation	Diminution	Au 31/12/10
Immobilisations incorporelles	12 219	11 631	221	23 628
Terrains	514 334	0	56 100	458 234
Constructions	19 198 954	82 703	250 402	19 031 254
Agencements des Constructions	4 778 597	262 646	41 091	5 000 152
Matériels techniques et Installations	1 276 097	40 947	58 944	1 258 100
Matériels de Transport	2 109 902	272 084	207 905	2 174 080
Mobilier et Matériel de Bureau	1 848 369	84 692	210 788	1 722 274
Total	29 738 472	754 702	825 452	29 667 722

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le cumul des amortissements et des dépréciations de l'association est réparti de la manière suivante :

	Immobilisations incorporelles	Constructions	Agencement des Constructions	Matériels techniques et Installations	Matériel de Transport	Mobilier et Matériel de Bureau	Total
Siège	6 473	62 811	25 837	7 619	19 995	101 354	224 089
Mont Saint Aignan / Pays de Caux	996	2 540 458	581 215	211 757	378 818	125 605	3 838 848
Duclair	118	85 458	255 453	125 067	70 087	31 225	567 408
SEP	83	96 146	82 294	20 945	68 559	64 020	332 046
SPF	628	41 205	32 517	11 748	38 578	29 440	154 116
BSPS	118	0	2 071	0	19 097	10 419	31 706
DASEC	692	304 939	632 288	68 143	96 012	202 673	1 304 747
CEH	118	357 053	250 768	647	191 577	391 981	1 192 145
Le Havre	120	41 912	135 161	147 992	105 925	38 403	469 514
ASEF	118	12 778	12 186	1 523	1 800	20 053	48 457
Serquigny	953	343 508	26 709	82 498	75 609	27 689	556 966
CEF St Denis	118	100 541	394 759	49 122	28 430	27 148	600 119
CEF Doudeville	118	298 794	105 406	57 707	30 232	29 613	521 871
Alençon	155	0	1 032	262 878	19 431	14 231	297 727
Vie Associative	0	0	7 734	0	0	2 849	10 582
Accueil Immédiat	0	0	4 802	3 699	7 747	1 313	17 560
Logis Sainte Claire	3 893	407	73 534	2 119	18 339	7 300	105 593
Lieux de Vie Martincamp	0	36 745	1 052	2 758	1 168	381	42 105
Lieux de Vie Saint Martin	923	35 344	37 625	9 606	174 776	101 220	359 493
Lieux de Vie Harcanville	0	36 475	693	3 532	7 391	0	48 091
Insertion	0	36 310	2 427	2 332	3 945	202	45 215
AEP "Les Nids"	0	0	0	0	0	386	386
Total	15 628	4 430 885	2 665 560	1 071 692	1 357 516	1 227 504	10 768 784

Le tableau de variation des amortissements se présente ainsi :

	Au 31/12/09	Augmentation	Diminution	Au 31/12/10
Immobilisations incorporelles	7 783	8 065	221	15 628
Constructions	3 836 874	614 104	20 093	4 430 885
Agencements des Constructions	2 244 822	461 534	40 796	2 665 560
Matériels techniques et Installations	972 620	162 318	63 246	1 071 692
Matériels de Transport	1 214 973	328 808	186 265	1 357 516
Mobilier et Matériel de Bureau	1 299 384	128 094	199 975	1 227 504
Total	9 576 456	1 702 924	510 597	10 768 784

Visa pour identification

MAZARS

Commissaire aux comptes

Les immobilisations financières sont constituées :

- à hauteur de 242 148,34 euros du montant de l'avance forfaitaire versée à l'OPAC pour la construction de la résidence foyer pour enfants de Montville, en application d'une convention signée le 15 octobre 1990
- de dépôts de garantie sur la location d'appartements pour adolescents et des locaux à usage professionnel :

Siège social	30.00
MSA Pays de Caux	17 372.81
Duclair	500.00
SEP	13 430.55
SPF	150.00
BSPS	848.83
DASEC	18 474.21
CEH	4 519.46
MECS Le Havre	2 330.00
ASEF	3 242.00
Serquigny	1 160.00
Logis Sainte Claire	30.00
CEF Doudeville	180.00
Alençon	1 909.28
AEP	10 736.01
LDV Martincamp	100.00
Insertion	7 044.00
Espace Parents	2 103.70
Total	84 160.85

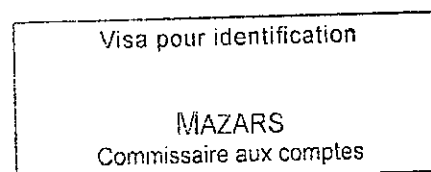
- de parts sociales du Crédit Agricole et du Crédit Coopératif, et de bon de caisse du Crédit Mutuel, souscrites dans le cadre des garanties d'emprunts, pour un montant de 468 853.68 €
- de l'effort construction de l'AEP pour un montant de 49 150.38 €
- de diverses avances faites aux usagers, pour un montant de 2 374.30 €

2. Comptes de liaison

Il reste au 31/12/2010 des flux courants de trésorerie qui se solderont en janvier 2011.

3. Créances de fonctionnement

Les créances comptabilisées à cette rubrique correspondent principalement à des prix de journée à encaisser au titre du quatrième trimestre 2010.



4. Valeurs Mobilières de Placement et Disponibilités

Les trésoreries de fonctionnement de chacun des établissements de l'association sont placées sous forme, quasiment exclusivement, de SICAV monétaires, évaluées à leur valeur d'acquisition.

Le cas échéant, une dépréciation est constatée si la valorisation à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

Visa pour identification
MAZARS
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF**5. Fonds propres**

Ils sont le cumul des fonds propres de l'association depuis sa création, majorés des encaissements de subventions et de l'affectation des résultats de gestion de la vie associative.

A la clôture de l'exercice, les fonds associatifs sans droit de reprise (y compris les excédents affectés à l'investissement) s'élèvent à 9 428 924 euros dont 1 396 007 euros de subventions.

Les provisions réglementées correspondent au compte « différences sur réalisation d'actifs », c'est-à-dire aux plus-values nettes réalisées sur cessions d'immobilisation.

Les reports à nouveau des activités dites « gestion sous contrats sans reprise des financeurs » sont constitués des cumuls des résultats générés par ces actions depuis l'origine. Ils s'élèvent au 31/12/2010, avant prise en compte des résultats 2010, à :

- Pôle insertion :	- 43 013 €
- Point écoute jeunes :	- 17 533 €
- Espace parents :	956 €
- Lieux de rencontres :	- 39 464 €
- SISP Gestion Libre :	7 556 €
- SEP Violences conjugales :	- 15 622 €
- Enquêtes sociales JAF :	4 902 €
- Action insertion / ALT :	- 85 814 €
- Action insertion / ASL :	16 172 €
- Action insertion / ASI :	- 751 €
- Action un toit pour toi :	- 18 815 €
- Action ETAPE :	- 93 481 €
- Action BILAN :	- 115 934 €
- Action PII	-1 622 €
- Action SAS	-11 748 €
- Action ANPE :	- 86 245 €
- Action SCC :	- 646 €
- Action spécifique Alençon :	- 6 944 €
- Le Gallion	31 554 €
- Vie associative AEP	<u>-8 002 €</u>
	- 484 494 €

Le compte « Résultat en attente d'affectation » enregistre les résultats administratifs de l'année 2009 restés en attente d'affectation par les tutelles, *ainsi que les résultats à affecter au prix de journée 2011, 2012 et 2013 :*

Résultats en attente d'affectation :

- AEP IOE :	1 414 €
- ITEP LSC :	376 117 €
- SESSAD LSC :	68 000 €
- CEF Doudeville :	- 78 682 €
- CEF Saint Denis :	- 71 773 €

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

- SEP Enquêtes Sociales :	- 9 276 €
- SEP IOE :	- 13 971 €
- Accueil immédiat :	24 395 €
- CEH Enquêtes Sociales :	- 7 447 €
- CEH IOE :	324 693 €
- CEH Réparations Pénales :	<u>14 400 €</u>
	627 870 €

Reprise de résultats à affecter au prix de journée 2011, 2012 et 2013 :

- Siège social :	15 676 €
- MSA/CAUX :	-45 356 €
- MSA/CAUX (2007) :	200 904 €
- DUCLAIR :	39 537 €
- SEP AEMO :	- 35 596 €
- CEH AEMO :	- 135 270 €
- SPF :	895 €
- SPF (2007):	222 234 €
- DASEC :	- 54 851 €
- MECS LE HAVRE :	138 093 €
- ASEF :	30 000 €
- AEP AEMO	- 41 814 €
- ITEP Serquigny	140 800 €
- SESSAD Serquigny	28 353 €
- CHRS Alençon	23 331 €
- LDV Martincamp	- 16 480 €
- LDV Harcanville	1 803 €
- LDV Saint Martin	- <u>21 697 €</u>
	490 562 €

6. Emprunts

L'association a souscrit, au cours de l'année 2010 :

- 142 000 € au titre de l'acquisition immobilière de l'ASEF
- 135 000 € au titre du refinancement du Lieu de Vie de Martincamp
- 165 000 € au titre du refinancement du Lieu de Vie d'Harcanville

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

A la clôture, les emprunts en cours sont les suivants :

Organisme	Objet	Date de souscription	Valeur d'origine (en k€)	Taux	Durée (en années)	Capital restant dû au 31/12/10
Crédit Coopératif	ASEF	mars-10	142	4.96%	25	139 798.52
Grossal	Mt St Aignan	déc.-90	61	1.99%	25	16 757.16
Crédit Mutuel	Dasec Bellefontaine	mai-96	236	4.60%	15	32 928.97
Crédit Coopératif	Dasec Le Cèdre	avr.-00	110	4.75%	15	11 128.98
CRCA	Stanislas Girardin	janv.-02	548	5.00%	20	370 776.06
CRCA	CEF St Denis	mars-03	673	5.00%	20	487 987.66
Crédit Coopératif	Serquigny	nov.-05	3 250	4.06%	25	2 901 748.72
Crédit Coopératif	CEF Doudeville	juin-06	2 100	4.42%	20	1 810 914.89
BRED	Duclair	sept.-06	1 065	4.15%	20	905 607.00
CRCA	Le Havre	déc.-06	525	4.15%	20	420 000.00
CRCA	Pôle Enfance Yvetot	juil.-07	1 130	4.60%	20	936 958.47
Crédit Coopératif	LDV Martincamp	mars-10	135	4.79%	20	131 916.37
Crédit Coopératif	LDV Harcanville	mars-10	165	4.79%	20	161 231.11
Crédit Coopératif	CEF Doudeville	oct.-07	147	4.76%	5	65 333.30
Crédit Coopératif	Siège Social	févr-08	300	4.90%	20	273 921.35
						8 667 008.56

7. Provisions pour congés à payer

Les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice en matière de congés à payer ont été provisionnés et comptabilisés directement en moins des fonds propres au compte 114, tel que le préconise la réglementation comptable pour les établissements sanitaires et sociaux qui n'ont jamais pu intégrer cette charge latente dans leurs comptes administratifs de fonctionnement.

8. Provisions pour risques et charges

Le poste « provisions pour risques et charges » comprend principalement des provisions en vue de financer les indemnités conventionnelles de fin de carrière.

	Au 31/12/09	Dotation	Reprise	Au 31/12/10
Prov pour départs retraite	1 644 718.02	11 054.00	154 624.74	1 501 147.28
Prov pour litiges salariaux	534 908.45	463 681.16	293 048.00	705 541.61
Prov pour autres litiges	411 543.02			411 543.02
Prov pour reprise de trésorerie		2 179 614.91		2 179 614.91
Prov pour travaux	132 615.39			132 615.39
Prov pour autres risques	80 591.61	3 500.00		84 091.61
TOTAL	2 804 376.49	2 657 850.07	447 672.74	5 014 553.82

Une provision pour risque a été dotée au 31/12/2010 pour la non-reprise de la trésorerie notifiée par le Département de Seine Maritime, au titre des autres financeurs, comme suit :

- DDCSPP de l'Orne / CHRS Alençon : 259 551.74 €
 - PJJ de Seine Maritime / CEF St Denis : 589 425.39 €
 - PJJ de Seine Maritime / CEF Doudeville : 589 425.39 €
 - ARS de l'Eure / ITEP de Serquigny : 741 212.39 €
- 2 179 614.91 €**

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

9. Comptes de Régularisation**Produits constatés d'avance :**

Il s'agit :

- DASEC (erreur sur prix de journée 2007) :	286 514.27 euros
- Montant reçus fin 2010 pour l'année 2011 :	<u>62 490.06 euros</u>
	349 004.33 euros

Charges constatées d'avance :

Ce compte enregistre des achats de biens et de services dont la fourniture ou la prestation interviendra sur l'exercice 2011.

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT**10. Fonctionnement des établissements**

L'activité des établissements de l'association se résume comme suit :

	nombre de journées		prix de journée alloué	
	2010	2009	2010	2009
Etablissement Unique	82 854	80 850	63.83	113.69
MECS Le Havre	24 283	24 623	45.27	106.63
MECS Duclair	20 978	21 027	71.38	131.24
SPF	51 926	51 752	92.24	96.82
SEP - AEMO	307 188	299 484	7.36	7.37
SEP - Enquêtes Sociales	30	39	1 957.10	1 754.44
SEP - IOE	108	108	3 155.87	3 138.68
ASEF	76 906	68 986	7.90	8.62
CEH - AEMO	423 426	407 069	7.09	7.26
CEH - Enquêtes Sociales	26	29	2 219.84	2 477.29
CEH - IOE	211	210	3 318.19	3 214.35
DASEC	23 576	25 180	57.27	120.30
CEF St Denis	2 706	2 822	561.46	561.34
CEF Doudeville	3 065	2 998	554.31	531.40
AEP - AEMO	254 967	276 574	7.51	8.03
AEP - IOE	33	40	2 893.28	2 855.80
Accueil Immédiat	980	1 068	288.41	272.70
ITEP Logis Sainte Claire	7 440	7 262	266.38	297.97
ITEP de Serquigny	6 575	6 895	245.26	275.04
LV Martincamp	1 054	137	119.96	149.08
LV Saint-Martin	460	N/A	151.83	N/A
LV Harcanville	993	205	117.85	155.55

11. Effectifs

A la clôture de l'exercice, les effectifs de l'association se répartissent comme suit :

	ETP 2009	ETP 2010
Mont Saint Aignan / Pays d	177.37	172.49
SPF	87.40	91.52
CEH	75.06	73.76
Duclair	57.58	54.23
DASEC	62.71	65.25
Le Havre	50.42	49.70
SEP	58.07	56.59
Serquigny	32.65	33.61
CEF St Denis	30.75	31.25
CEF Doudeville	27.95	28.44
AEP	47.85	45.53
Siège Social	20.57	20.32
Alençon	12.58	12.08
ASEF	10.00	10.00
Insertion		8.21
BSPS	7.00	8.00
Logis Sainte Claire	36.01	36.24
Accueil Immédiat	5.08	6.72
TOTAL	799.05	803.94

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

12. Résultats

L'excédent global de l'exercice se décompose comme suit (en euros):

	Résultat Comptable	Reprise N-2	Résultat Administratif
Siège Social	-579 634.99	457 680.27	-121 954.72
Etablissement Unique	-4 411 744.00	640 304.85	-3 771 439.15
Village d'enfants Duclair	-1 320 321.51	201 809.06	-1 118 512.45
SEP AEMO	14 266.21	29 991.41	44 257.62
SEP ES	-12 684.96	0.00	-12 684.96
SEP IOE	-66 135.20	0.00	-66 135.20
SPF	-786 364.88	267 384.56	-518 980.32
BSPS	15 053.92	5 606.10	20 660.02
DASEC Internats	-881 038.33	304 561.49	-576 476.84
DASEC SHAE	-652 914.47	0.00	-652 914.47
DASEC SISP	-231 987.32	0.00	-231 987.32
CEH AEMO	-234 645.22	61 203.77	-173 441.45
CEH ES	20 250.83	0.00	20 250.83
CEH IOE	15 708.79	0.00	15 708.79
MECS du Havre	-1 610 504.70	494 075.87	-1 116 428.83
Asef Louviers	38 738.47	0.00	38 738.47
ITEP Serquigny	-912 380.87	100 000.00	-812 380.87
SESSAD Serquigny	-10 252.90	33 338.70	23 085.80
ITEP Logis Sainte Claire	130 827.50	0.00	130 827.50
SESSAD Logis Sainte Claire	40 395.23	0.00	40 395.23
CEF St Denis	-566 315.99	0.00	-566 315.99
CEF Doudeville	-509 895.33	-18 220.93	-528 116.26
La Clarté CHRS	-255 992.41	0.00	-255 992.41
AEP AEMO	-37 240.21	105 393.71	68 153.50
AEP IOE	-12 775.18	0.00	-12 775.18
DASEC Accueil Urgence	-13 414.92	-7 175.73	-20 590.65
LDV Martincamp	3 802.34	0.00	3 802.34
LDV Saint Martin	-34 067.60	0.00	-34 067.60
LDV Harcanville	-15 270.26	0.00	-15 270.26
Soit un excédent "Gestion Contrôlée" de	-12 876 537.96	2 675 953.13	-10 200 584.83
La Clarté ALT	-3 543.87		-3 543.87
La Clarté Public Migrant	-893.86		-893.86
La Clarté DALO	488.03		488.03
AEP ESJAF	972.08		972.08
Lieux de rencontre	-34 174.01		-34 174.01
Insertion SAS	-18 033.93		-18 033.93
Insertion PII	-1 198.62		-1 198.62
Insertion ALT	-4 363.67		-4 363.67
Insertion ASL	-66 702.83		-66 702.83
Insertion BILAN	-631.73		-631.73
Insertion ETAPE	-60 073.92		-60 073.92
Insertion ASI	-1 076.70		-1 076.70
Insertion Le Gallion	13 776.27		13 776.27
Insertion AGLP	0.00		0.00
Espace Parents	-18 268.81		-18 268.81
Violences conjugales	802.61		802.61
Soit un déficit de "Gestion sous contrat sans reprise des financeurs" de	-192 922.96		-192 922.96
Vie Associative Les Nids	74 658.32		74 658.32
Soit un excédent "Vie Associative" de	74 658.32		74 658.32
Résultat 2010	-12 994 802.60	2 675 953.13	-10 318 849.47

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

13. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de 68 884.08 euros, et se décompose ainsi :

- 28 645.42 euros de résultat net de cession d'éléments d'actif immobilisé
- 45 228.84 euros de quote-part de subventions affectées au résultat
- 13 547.52 euros de remboursements perçus sur charges sociales
- 1 462.30 euros de produits exceptionnels nets divers
- -20 000 euros de charges exceptionnelles, correspondant à un rappel d'indemnités d'occupation, concernant le Logis Sainte Claire

3 - FAITS MARQUANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES

3.1 Procédure d'alerte du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes annuels 2010, le Commissaire aux Comptes a relevé des éléments de nature à compromettre la pérennité de l'Association :

- Les dotations à la Protection de l'Enfance revues à la baisse en 2010 comparativement à l'alloué 2009 ;
- La reprise de trésorerie de l'Association : le Conseil Général de la Seine-Maritime a décidé dans le cadre des arrêtés de prix de journées notifiés au titre des budgets 2010 des établissements d'hébergements, de réaffecter 8.5M euros de trésorerie de l'association en diminution des produits de tarification ;
- Les comptes administratifs corrigés par les services du Département de façon à reconstituer des excédents théoriques reportés en atténuation des dotations allouées.

C'est dans ce cadre que, le 5 avril 2011, le Commissaire aux Comptes a enclenché sa procédure d'alerte, auprès du Tribunal de Grande Instance de Rouen.

En effet, la reprise de la quasi-totalité de la trésorerie par le Département de Seine Maritime en 2010 a engendré dès le début de l'année 2011 une trésorerie négative.

Face à cette situation, les mesures prises ont été les suivantes :

- Négociation d'autorisations de découverts bancaires
- Cession de créances
- Démarches entreprises auprès du Département de Seine Maritime, notamment afin de percevoir le rappel des dotations du premier trimestre 2011, versées sur les bases 2010 (obtenu en avril 2011)

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

Ces démarches permettent à ce jour à l'association de faire face à son passif exigible.

Cependant, il convient de noter que :

- Le budget accordé pour 2011 ne permet pas de couvrir les charges de fonctionnement
- Les pertes ainsi générées ne sont pas financées à ce jour.

Néanmoins, l'Association dispose de la trésorerie nécessaire pour couvrir ces pertes prévisionnelles et assurer l'exploitation sur l'exercice 2011.

Le 15 juin 2011, le Conseil d'Administration a ainsi décidé de faire un recours devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (TITSS) de Nantes, portant sur le fonctionnement et sur la trésorerie.

3.2 Situation du Logis Sainte Claire

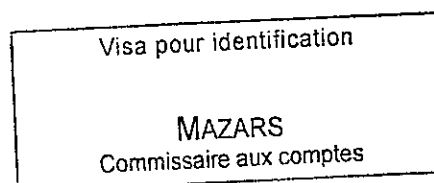
La dévolution des biens de l'Association « Le Logis Sainte Claire » n'a toujours pas été actée.

5 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE DES 3 PLUS HAUTS DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES (ARTICLE 20 DE LA LOI DU 23 MAI 2006)

Personnes concernées :

- Président
- Trésorier
- Directeur

Une seule des personnes concernées bénéficiant d'une rémunération (et d'avantages en nature), l'indication de cette information conduirait à fournir une information individuelle confidentielle.



ASSOCIATION LES NIDS - PRESENTATION CONSOLIDEE - EXERCICE CLOS AU 31/12/2010

Etat des Echéances des Créances et des Dettes

Créances (a)	Montant brut (*) au 31/12/2010	Echéances		Dettes (b)	Montant brut (*) au 31/12/2010	Echéances				
		à 1 an au +	à + d'1 an			à 1 an au +	à + d'1 an	à + d'5 ans		
Créances de l'actif immobilisé :										
Créances rattachées à des participations										
Prêts (1)	51 525			Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres immobilisations financières	326 309	242 148	84 161	Autres emprunts obligataires (1)	8 693 566	474 679	1 768 185	6 450 702		
				Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)	12 000	12 000				
				Emprunts et dettes financières divers (1)						
Créances de l'actif circulant :				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	342 614	342 614				
Créances clients et comptes rattachés	1 144 883	1 144 883		Personnel et comptes rattachés						
Autres créances clients	790 773	790 773		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 235 888	6 235 888				
Personnel et comptes rattachés				Etat et autres collectivités publiques						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	186 167	186 167				
Etat et autres collectivités publiques				Autres dettes	1 893 329	1 893 329				
Autres				Produits constatés d'avance	349 004	349 004				
Charges constatées d'avance	131 113	131 113								
TOTAL	2 444 603	2 308 917	135 686	TOTAUX	17 712 568	9 493 681	1 768 185	6 450 702		
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice						
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice				(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice						

(*) Le montant à indiquer ici correspond à celui de la ligne du bilan

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

LES NIDS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2010**

Association Les Nids
Association reconnue d'utilité publique
siège : 27 rue du maréchal Juin
MONT-SAINT-AIGNAN (Seine-Maritime)

N° Siret : 775.701.618.00024 / code APE 8790 A

Association Les Nids

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

*Assemblée générale
d'approbation des
comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2010*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.612-5 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par votre conseil d'administration.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

11. Conventions non autorisées préalablement

En application de l'article L.612-5 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

11.1 Opérations avec Mecénids

Administrateurs concernés :

- madame Colette Bloch
- monsieur Jean Furet

L'association LES NIDS réalise à titre gratuit la tenue et l'établissement de la comptabilité du fonds de dotation MECENIDS

II - CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

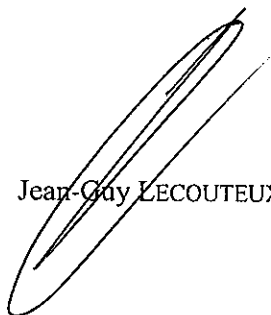
En application de l'article 612-5 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.


L'association LES NIDS est mandatée pour la préparation et le contrôle de la paie et des charges sociales et fiscales afférentes du fonds de dotation MECENIDS. Cette convention de prestation a été signée le 1^{er} septembre 2009 et est refacturée à l'euro symbolique.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 21 juin 2011

Le commissaire aux comptes

Mazars


Jean-Guy LECOUTEUX


Monique THIBAUT